



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commissariats

Question écrite n° 30791

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention M. le ministre de l'intérieur sur les termes de la réponse parue au Journal officiel du 25 janvier 1999. En effet, suite à ses nombreuses sollicitations concernant la dramatique situation de sous-effectif dans laquelle se trouvait le commissariat d'Orange, monsieur le ministre lui faisait part de « l'affectation de 10 fonctionnaires du corps de maîtrise et d'application dès le mois de septembre prochain ». Ces indispensables affectations ont été favorablement accueillies mais n'ont permis de répondre que partiellement aux sollicitations des agents de police nationale puisque le renforcement s'avère encore insuffisant au regard des moyens humains et financiers dont devrait disposer le commissariat d'Orange. De plus, suite à sa demande de traiter ce dossier de manière prioritaire, il lui indiquait dans une correspondance en date du 24 mars dernier que « le mouvement de mutation des 10 fonctionnaires devait s'accompagner d'une prise anticipée de 6 d'entre eux dès le 1er juin 1999 ». Or il semblerait qu'à ce jour ce chiffre soit démenti par le nombre de fonctionnaires dont l'affectation est prévue à compter de cette date. Aussi, il lui demande, d'une part, de bien vouloir lui indiquer le calendrier relatif aux mutations à court et moyen terme en lui spécifiant notamment si la prise anticipée de 6 fonctionnaires est remise en cause et, d'autre part, de lui préciser, si des moyens seront rapidement dégagés afin de rétablir l'effectif qui fait encore cruellement défaut au commissariat d'Orange.

Texte de la réponse

La circonscription de sécurité publique d'Orange fait l'objet d'une attention particulière puisque, malgré les départs à la retraite enregistrés cette année, son potentiel numérique est passé de 44 fonctionnaires de tous grades le 1er janvier 1998 à 47 fonctionnaires au 1er juin 1999, auxquels s'ajoutaient 6 adjoints de sécurité. Pour 1999 ont été prévues les affectations de 10 gradés et gardiens de la paix dont 4 ont d'ores et déjà pris leurs fonctions le 1er juin dernier. Les 6 autres devraient rejoindre leur affectation à Orange le 1er septembre prochain. Cet effort résulte de l'application des décisions retenues lors du conseil de sécurité intérieure du 27 janvier 1999 prévoyant notamment l'arrivée de fonctionnaires supplémentaires dans les quartiers et lieux sensibles. Par ailleurs, les emplois-jeunes permettront au département du Vaucluse de bénéficier de postes supplémentaires d'adjoints de sécurité, ce qui portera leur nombre à 87 au terme de l'année 1999.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30791

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 1999, page 3242

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4598